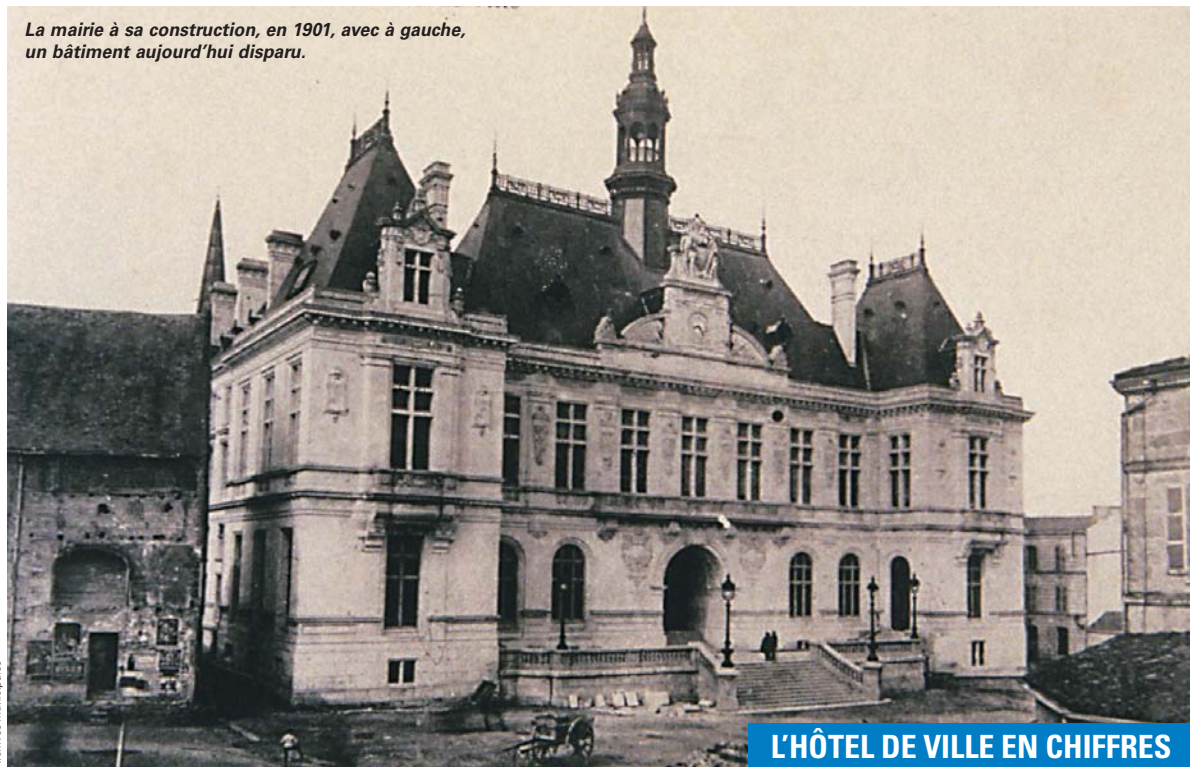


L'Hôtel de Ville en

Il y a un peu plus de cent ans, sortait de terre notre vénérable Hôtel de Ville, réplique – en plus petit – de la Mairie de Paris. Construite par l'architecte de la Ville, Georges Lasseron, à qui l'on doit également le Musée d'Agesci (ancien lycée de jeunes filles) et le pavillon Grapelli (Pôle régional des métiers d'art), notre maison commune revêt le style néo-renaissance des Hôtels de Ville bâtis à cette époque et impose une image forte de la République, à deux pas de la Préfecture. Las, sali par la pollution et endommagé par les outrages du temps, notre Hôtel de Ville doit aujourd'hui entreprendre une salutaire cure de jeunesse. Les travaux, qui doivent s'échelonner sur plusieurs phases, démarrent le 15 janvier.

Véronique Bonnet-Leclerc

La mairie à sa construction, en 1901, avec à gauche, un bâtiment aujourd'hui disparu.



Archives municipales

Historique

Le projet de construction de la mairie de Niort avait en fait mis des années à aboutir : deux des maires qui avaient précédé Martin-Bastard (dont le nom a été donné à la place de la mairie), à la moitié du XIX^e siècle, n'avaient pu le mener à bien. Le Pilon avait été abandonné comme maison commune en 1792 et la municipalité niortaise était donc abritée dans une mairie de location trop exiguë rue Thiers. C'est à la suite de sa troisième élection comme maire, en 1892, que Martin-Bastard avait fait voter au Conseil municipal la délibération qui entérinait la décision de construire à Niort l'Hôtel de Ville. L'architecte municipal Georges Lasseron avait sorti de ses cartons plusieurs projets, dont un déjà présenté à Paris, au Salon de 1887. Huit empla-

cements différents avaient été imaginés dont deux sur la place de la Brèche et un qui prévoyait l'appropriation du Donjon ! Selon Daniel Courant, conservateur adjoint des Musées⁽¹⁾, c'est autant des considérations politiques (la proximité de la Préfecture et du Conseil général) et anticléricales (masquer la vision de l'église Notre-Dame) qui avaient guidé le choix définitif de l'emplacement. N'ayant pas suscité la polémique déclenchée par la construction du lycée de jeunes filles, la construction de l'Hôtel de Ville a débuté en 1897 : Felix Faure en personne était venu posé la première pierre. Et c'est en 1901 que fut inauguré, au cours d'un banquet pantagruélique, notre vénérable Maison commune. ■

(1) *In Niort aux portes du siècle*, tome 1.

L'HÔTEL DE VILLE EN CHIFFRES

- 2 296 m² de façade.
- 20 m de haut.
- 25 fenêtres sur la façade principale.
- 4,90 m de haut pour certaines fenêtres.
- 6 niveaux, du sous-sol aux combles.
- 7 102 m² de surface totale de plancher.



travaux

Accessibilité et mise aux normes

Avec ses salles de réception majestueuses et son monumental escalier, l'Hôtel de Ville porte tous les atours des édifices publics d'importance bâties à l'époque... Mais en revanche, il n'est pas adapté il faut le dire à l'accueil du public et des personnes à mobilité réduite en particulier. Et si l'essentiel des démarches administratives se déroule dans l'Hôtel administratif communal construit tout à côté en 2000, il est cependant indispensable de rendre le bâtiment historique parfaitement accessible. Notre maison commune est toujours celle où l'on se marie, où se

déroule le Conseil municipal et accueille aussi souvent que possible des expositions et autres événements publics. Comme l'espace enfants du marché de Noël ce mois-ci par exemple (*lire page 14*). La priorité des priorités donnée à la campagne de travaux est l'accessibilité. Une rampe d'accès extérieure va donc être construite sur le côté Est, entre le bâtiment triangulaire où se trouvent les services techniques municipaux et le niveau 1 de l'Hôtel de Ville. Cette rampe d'accès, de plain-pied avec l'esplanade de l'Espace niortais, aboutira à une fenêtre actuelle qui sera

agrandie en porte. Les services municipaux, maîtres d'œuvre des travaux, ont été assistés de l'architecte du Patrimoine Marie-Pierre Niguès et ont donc prévu une rampe d'accès de facture contemporaine qui rappellera les moucharabiehs de l'Espace niortais voisin. Dès que les travaux extérieurs auront été réalisés, une seconde phase devrait s'enchaîner avec la rénovation intérieure du bâtiment et l'aménagement d'un grand ascenseur central, naturellement accessible aux fauteuils roulants, qui desservira les 6 niveaux de l'Hôtel de Ville. ■



Bruno Dierbord

Les peintures sur verre des fenêtres seront restaurées par une société spécialisée.

Technique de ravalement respectueuse

Plus de cent ans après sa construction, force est de constater que le grand vaisseau a plutôt bien résisté : les matériaux choisis à l'époque (chêne pour les fenêtres de la façade, fonte pour les descentes de toit, pierre pour les murs) étaient de qualité irréprochable. Mais voilà, la fin du XX^e siècle et ce tout début de XXI^e siècle

lui font subir comme à tous nos monuments les assauts répétés de la pollution. Aussi les 2296 mètres carrés de la façade principale vont-ils être ravalés par une entreprise très spécialisée dans les monuments. La Somebat d'Usseau, dans le Marais, est l'entreprise qui a remporté le marché public d'appels d'offres pour ce délicat travail qu'elle doit réaliser avec ses compagnons du devoir. C'est la technique

d'hydro-gommage qui va en effet être utilisée à la fois pour respecter la pierre tout en la nettoyant et pour minimiser les nuisances produites : cette technique de projection à basse pression (inférieure à 3 bars, contrairement à nos Kärchers à haute pression !) projette des micro-granulats d'origine minérale – une sorte de talc grossier – et un brouillard d'eau qui réduit au maximum l'émanation de poussière. Une

technique éprouvée qui a été utilisée à titre de test l'an passé, sur la maison de la conciergerie, voisine de l'école élémentaire Michelet. Ou encore sur les châteaux de Coudray-Salbart et de Cherveux. A noter que l'hydrogommage est une méthode propre, qui n'utilise aucun produit chimique et produit des déchets en faible quantité et biodégradables, qui seront bien sûr évacués et traités. ■



Bruno Dierbord

Rénovation et restauration

Au-delà du ravalement de la façade, des travaux de restauration vont également être entrepris. Les pierres et les corniches dégradées seront remplacées par de la pierre de Lavoux, dans la Vienne. Là encore, la mairie a veillé à ce que soit utilisée une technique qui provoque le moins de nuisances possibles : le refouillement des pierres de taille sera effectué à l'aide d'une tronçonneuse hydraulique pour réduire considérablement les

dégagements de poussière et le bruit provoqué. Gros travail également sur les menuiseries, fenêtres et portes de la façade principale dans cette première phase. Les 25 fenêtres de chêne seront soit restaurées sur place soit en atelier avant d'être peintes. Les descentes de toit en fonte seront également toutes reprises et restituées comme à l'origine. Pour les huisseries comme pour la façade, les services municipaux travaillent avec

l'architecte du Patrimoine et l'architecte des Bâtiments de France qui donnent leurs préconisations à la fois dans le choix des fournisseurs, des techniques utilisées et dans la couleur des peintures. La deuxième phase des travaux, qui devrait démarrer avant la fin de 2008, prévoit quant à elle la restauration des autres façades et de l'intérieur du bâtiment, et, en particulier, de la salle du Conseil municipal. ■

MAISON DE QUARTIER CENTRE

Un réveillon solidaire avec des artistes

La Maison de quartier Centre, avec l'aide de la Fondation de France, a monté un projet aussi original que généreux pour les fêtes. Dans la continuité des actions de son service Entraide.

Prenez quelques artistes, peintres, photographes, plasticiens ou vidéastes niortais. Invitez-les à rencontrer un public inhabituel composé de personnes à revenus très modestes. Les premiers pouvant d'ailleurs aussi se reconnaître parmi les seconds parfois, car les artistes ne trempent pas forcément leurs pinceaux dans l'or, vous le savez. Permettez-leur d'échanger, de faire des ateliers, de créer quelque chose ensemble. Et pour finir en beauté, offrez-leur le Moulin du Roc à la fois pour exposer leurs travaux, les vendre si pos-

même un cuistot professionnel⁽¹⁾. C'est le beau programme imaginé pour ce mois de décembre dans notre ville et ouvert, non seulement aux bénéficiaires du service Entraide de la Maison de quartier, mais aussi à tous ceux d'entre vous qui en manifesteront l'envie ou le besoin. Pour ne pas réduire cette idée généreuse à une bonne action en faveur de personnes cataloguées "plus démunies".

"C'est vrai, nous tenons à proposer un projet spécifique à notre public du service Entraide"

quartier Centre insistent. *"Bien sûr, c'est important de veiller à intensifier notre aide à cette période auprès de nos familles adhérentes à revenus très modestes. Mais toute l'année, nous leur proposons aussi un accompagnement à la vie culturelle avec le Moulin du Roc qui nous ouvre ses portes."*

Aussi quand a germé l'idée de faire se rencontrer des artistes niortais et les adhérents d'Entraide, au cours d'ateliers sur plusieurs demi-journées, tout le monde a dit banco. Et bravo aux artistes qui s'impliquent totalement et bénévolement dans la démarche. Et bravo aussi aux curieux qui ont bien voulu oser s'inscrire et braver leur timidité. Ainsi le collectif des Artistes de garde, les associations Pour l'Instant et Hors-Champ ou encore des artistes à titre individuel se sont embarqués dans l'aventure au mois de novembre. Et sûr que tout le monde se quittera avec des regrets au soir du 21 décembre... ■

Véronique Bonnet-Leclerc

(1) François Guyonnet, spécialisé dans le catering d'événements culturels.

• **Ateliers d'artistes et réveillon de la solidarité, rens. et inscriptions à la Maison de quartier Centre, 7 av. de Limoges, tél. 05 49 24 35 44.**

• **Exposition-vente du 18 au 22 décembre, de 14h à 18h30 à la galerie du Moulin du Roc.**

• **"Action beauté" pour les plus démunies à la Maison de quartier, du 18 au 21 déc. et du 26 au 28 déc. (esthétique et coiffure) et les 24 et 31 déc. (coiffage et maquillage).**



Premier atelier chez le peintre Jacques Coulais (au centre sur la photo).

sible et se retrouver autour d'une belle soirée festive, le 21 décembre. Un réveillon de la solidarité, en somme, préparé par les uns et les autres, avec la complicité des animateurs et bénévoles de la Maison de quartier Centre. Et

pendant les fêtes. Mais qui s'inscrit vraiment dans la continuité de ce que nous faisons tout au long de l'année..." Grégori Doucet, le nouvel animateur chargé d'Entraide et Patrick Delat, le directeur de la Maison de

ÉLECTIONS



Envie de faire entendre votre voix ?

Les prochaines élections municipales se dérouleront les 9 et 16 mars 2008, en même temps que les cantonales de Niort-Nord (sont concernés le secteur entre l'avenue de Paris et l'avenue de Nantes ainsi que six communes alentour). Pour pouvoir participer à ces votes, vous devez impérativement vous inscrire sur les listes électorales ou signaler votre changement d'adresse avant le 31 décembre 2007. Vous avez la possibilité de procéder à ces démarches au service Formalités citoyennes de la mairie, à l'Hôtel administratif, place Martin-Bastard, ou dans la mairie de votre quartier, muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile. Les jeunes qui auront 18 ans avant le 9 mars 2008 ont été ou vont être avertis par courrier des modalités d'inscription. Dans le cas contraire, il leur suffit de prendre contact avec le service municipal des Elections. Les citoyens des 26 états de l'Union européenne ont aussi la possibilité de s'inscrire sur les listes électorales pour le vote aux municipales. Rappelons que pour les électeurs déjà inscrits et qui n'ont pas de changements particuliers à signaler à la mairie, la carte d'électeur utilisée en 2007 pour les élections présidentielles et législatives sera réutilisable en mars 2008. ■

Horaires de l'Hôtel administratif : lun. au ven. 8h-17h30, sam. 9h30-11h30, sam. 29 déc. 8h30-12h30 et 14h-17h30, lun. 31 déc. 8h-17h30. Contact et rens. au 05 49 78 78 09 ou 05 49 78 75 03 ou sur www.vivre-a-niort.com

Ouverture du multiplexe de la Brèche

Troisième circuit d'exploitation français, le Circuit Georges Raymond ouvre son 30^e "Méga" ce mois-ci à Niort. Jocelyn Bouyssy, directeur général du groupe, a confié à Vivre à Niort sa satisfaction d'avoir pu, grâce à un partenariat avec la municipalité, s'implanter en plein centre-ville.



Le directeur général du groupe CGR.

VAN : Les multiplexes CGR sont rarement situés en plein centre-ville, pourquoi Niort a-t-elle eu cette chance ?

J. Bouyssy : Nous tombons habituellement toujours sur les mêmes problèmes : le prix du foncier, la disponibilité d'une surface suffisante avec, en plus, des places de parking en nombre, à proximité. A Niort, nous avons eu la chance d'avoir une volonté municipale que les cinémas restent au cœur de la ville. C'est rare ! Nous n'avons pu faire la même chose qu'à Colmar et à Mantes-la-Jolie.

VAN : On entend souvent dire que Niort a une fréquentation supérieure aux villes de taille similaire. Est-ce vrai ?

J. Bouyssy : Tout à fait. Jusqu'ici, les chiffres réalisés avec des installations d'une obsolescence, avouons-le, scandaleuse, étaient

déjà incroyables. Avec le Méga nous allons atteindre le chiffre de 500 000 voire 600 000 entrées par an. Pour être franc, Niort va faire du mal au Méga CGR de La Rochelle. Elle se situera au-dessus de la fréquentation d'Angoulême, au niveau de villes comme Poitiers ou Le Mans.

VAN : Quelles sont les nouvelles conditions d'accueil ?

J. Bouyssy : Le public accède au hall de 600 m² par deux escaliers se faisant face ou les ascenseurs. Là, ils trouvent un ciné-café avec des écrans plasma diffusant des bandes annonces, un espace jeux vidéo, un comptoir à confiserie avec double accès (un avant le contrôle et l'autre après).

VAN : Au niveau technique, quelles seront les innovations ?

J. Bouyssy : De ce qu'il y avait de pire dans le groupe, nous passons au meilleur ! En matière d'image et de son, Niort bénéficie des technologies les plus innovantes en attendant, d'ici un ou deux ans, le tout numérique. Sur les murs, au lieu de l'habituel tissu collé, il y a des tissus tendus sur plusieurs couches d'isolant. Les fauteuils sont au top du marché et ce pour toutes les salles : depuis la grande de 400 places où on pourrait quasiment loger l'immeuble du Rex, jusqu'aux trois salles de 100 fauteuils. Il y a aussi sept salles d'une capacité de 150 et une de 300. Soit, au total, 2 050 places.

L'entrée du nouveau cinéma, sur le haut de la Brèche à gauche (côté Fontanes).



VAN : Et au niveau de l'offre ?

J. Bouyssy : Comme je l'ai fait à Béziers ou à Poitiers, j'ai la volonté de m'associer à des structures locales pour organiser des manifestations destinées aux cinéphiles, sans concurrencer le travail du Moulin du Roc. Ce sera un rendez-vous régulier, une ou deux fois dans le mois. Néanmoins, lorsqu'il y aura de très grosses sorties, je n'hésiterai pas à privilégier la demande. Même si j'aime le cinéma et que j'ai le désir de tordre le cou à la réputation qu'on a faite au groupe CGR, je n'ai pas honte de dire que j'ai aussi une démarche commerciale et que je préférerai toujours vendre, en une journée 2 500 tickets pour un film que 30 pour un autre, fût-il génial. Enfin, les séances seront désormais non stop, tous les jours, depuis 11 h le matin jusqu'à 22 h.

VAN : Que prévoyez-vous pour l'ouverture ?

J. Bouyssy : Avec le Maire, nous nous battons pour qu'elle ait lieu le 19 comme prévu. Si nous y parvenons, il y aura une soirée la veille, avec deux films en avant-première. Nous ne ferons pas venir de comé-

Double exposition à l'Hôtel de Ville

A l'occasion de l'ouverture du multiplexe, une double exposition vous est proposée à la mairie pour retracer à la fois l'histoire de la place de la Brèche et les travaux qui s'y déroulent. La partie historique de cette exposition est réalisée par Daniel Courant, conservateur adjoint des Musées tandis que la rétrospective des travaux vous est présentée par Bruno Derbord, le photographe municipal.

• Exposition du 1^{er} au 21 décembre, à l'Hôtel de Ville.

diens à cette occasion, il y a trop d'impondérables possibles. En revanche, la qualité d'accueil du site et la situation géographique de Niort devrait nous permettre, à l'avenir, de prévoir de vraies soirées événements à Niort, avec des équipes. ■

Propos recueillis par Jacques Brinaire

Don du sang

SOLIDARITÉ

Un peu de temps pour un peu de sang

Dans notre département comme partout en France, les besoins médicaux en sang vont augmentant. Alors que les dons, eux, ne suivent pas la même courbe. Et si vous y alliez ?

don du sang peut faire partie de leur élan de générosité à Noël ? Ou des bonnes résolutions pour la Nouvelle Année ?

Car toute enthousiaste qu'elle soit, la responsable des dons du sang sur notre département gère aussi au quotidien avec son équipe un état de crise patent : les besoins en sang vont augmentant mais les dons eux, ne progressent pas. "D'un côté, nous soignons de mieux en mieux les gens dans notre pays, de plus en plus tard. Donc nous constatons des besoins accrus en quantité de sang comme en nombre de médecins ou d'infirmières. De l'autre côté, nous ne voyons pas autant de nouveaux donneurs qu'il en faudrait. Et la population de nos donneurs avance en âge elle aussi..." Et l'âge des dons est limité à 65 ans. "Nous allons pourtant dans les collèges et les lycées faire une

sensibilisation, car on peut donner son sang dès l'âge de 18 ans. Mais cela ne suffit pas !"

Le volume annuel de dons du sang reste le même depuis plusieurs années – aux alentours de 22 000 dons par an dans les Deux-Sèvres – alors que la courbe des besoins va croissant. "Un jeune accidenté de la route, une jeune femme qui accouche difficilement, une personne opérée d'un cancer ou un petit enfant grièvement brûlé... L'hôpital a besoin tous les jours de beaucoup de sang pour les sauver !"

Rappelons aux lecteurs inquiets et aux âmes sensibles que tout le matériel de prélèvement est à usage unique : on ne risque absolument rien en donnant son sang ! Et les donneurs se protègent et protègent les malades en passant systématiquement un court entretien avec les médecins de l'Etablis-

ment français du sang avant chaque don. Histoire de vérifier qu'ils ne prennent pas de traitement incompatible ou qu'ils n'ont pas voyagé dans un pays "à risque". Précisons aussi qu'il n'est pas nécessaire d'être à jeun et que vous pouvez au contraire prendre un petit déjeuner léger avant de venir. Tout en sachant qu'on vous offrira une collation avant de repartir... "Nous faisons en sorte que cela reste un moment très convivial et chaleureux : 3 ou 5 fois par an – selon que vous êtes une femme ou un homme – vous avez la possibilité de donner un petit peu de vous-même... Tout en sachant que votre corps renouvellera très rapidement les cellules sanguines que vous aurez données !" ■

Véronique Bonnet-Leclerc

Etablissement français du sang, à côté de l'entrée de l'hôpital, tél. 05 49 79 43 11. Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et le premier samedi du mois de 8h à 12h. Parking gratuit sur place pour les donneurs.

DU 17 JANVIER AU 23 FÉVRIER

Si Niort m'était comptée

Du 17 janvier au 23 février, plusieurs centaines de Niortais vont participer au recensement, devenu partiel depuis 2004. Le système de comptage concerne chaque année 8% d'entre nous, désignés au hasard par un tirage au sort par quartier. Environ 17 000 Niortais ont été recensés en trois ans. Et en 2009, 40% de la population constitueront un échantillon suffisant pour que l'Insee calcule notre population, estimée aujourd'hui à 57 900 habitants. Cette campagne de recensement mobilise les mairies, à l'instar

de la nôtre qui recrute 15 agents de recensement, dont 13 sont sur le terrain. Munis d'une carte officielle tricolore, ils se présenteront au domicile de ceux d'entre nous qui auront été avertis par courrier au début du mois de janvier de leur visite, et leur donneront des documents à remplir. Ils pourront vous aider à renseigner les questionnaires et les récupéreront une fois complétés. Les agents recenseurs sont disponibles toute la journée mais aussi tard le soir et le week-end, afin de permettre à tout le monde de répondre. Il est évident que

la qualité des résultats du recensement dépend de vos réponses et que participer à cette enquête est un acte civil et obligatoire selon la loi du 7 juin 1951 modifiée. Notons qu'une totale confidentialité est assurée et qu'aucune donnée ne peut être utilisée pour un contrôle fiscal ou administratif. ■

Pratique : un bureau d'accueil est ouvert à l'Hôtel de Ville, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, du 7 janvier au 23 février. Contact : 05 49 78 79 60 ou 61 ou 62.



Les agents recenseurs ont une carte officielle : demandez-la.

Bruno Derbord

Aujourd'hui, je peux décider de sauver des vies

C'est tout simple, le prélèvement ne prend que 5 ou 10 minutes en lui-même et, avec le passage au secrétariat et chez notre médecin, vous n'en avez que pour une demi-heure à trois quarts d'heure, selon l'affluence. Cela ne prend vraiment pas longtemps !" Sylvie Refray, qui dirige l'établissement français du sang à Niort, est toujours aussi enthousiaste et convaincante qu'au premier jour. Elle le martèle : Donner son sang, c'est très simple et ça ne vous demande qu'un tout petit peu de votre temps... "Un tout petit peu de votre temps pour sauver une vie, c'est quand même pas mal, non ? Et si les Niortais se disaient que le

Délégué de classe, ça s'apprend ?

“Conseil de classe” : ces quelques mots suffisent à impressionner. Souvent, les petits délégués perdent leurs moyens en conseil de classe. Depuis quatre ans, la Maison de quartier de Goise dispense des formations très vivantes sur le terrain.

Il se passe de drôles de choses dans cette salle du collège Philippe-de-Commynes : bien que le signal de reprise des cours ait retenti depuis quelques minutes, un groupe d'une vingtaine d'élèves, disposé en cercle, continue à jouer à la balle. Ces jeunes gens, qui n'ont pas encore atteint quinze ans, participent en fait à une formation pour mieux comprendre le rôle de délégué de classe.

Initié par la Maison de quartier de Goise il y a quatre années, ce projet permet aux jeunes d'avoir des bases et un minimum d'assurance pour s'exprimer et mieux appréhender la fonction de délégué de classe : une fonction de médiateur, de représentant et de coordinateur entre les élèves et l'encadrement. Le jeu de ballon, c'est un outil très précieux pour l'animateur de la Maison de quartier, Joseph D'Onorio de Meo. Il permet de

rompre la glace, de désinhiber les élèves et de leur apprendre à s'adresser à quelqu'un en le regardant dans les yeux. Car à chaque fois qu'il lance la balle, ils doivent prononcer le nom du destinataire. Egalement comédien au Théâtre du Rafiot, Joseph est chargé d'animer ces simulations de conseils de classe que conduisent Laurent Sire, directeur de la Maison de quartier de Goise, Thomas Jauzelon et Séverine Laroche, animateurs, et Corinne Boucher, conseillère principale d'éducation (CPE) du collège.

Avant que le premier “conseil pour rire” ne commence, Laurent propose aux jeunes une démonstration d'un comportement-type. Il joue un prof de math, Thomas enseigne le sport, Séverine est proviseur et Corinne Boucher professeur principale. Joseph D'Onorio de Meo joue Gaston, un élève-conseiller irrespectueux qui bâille aux corneilles, se gratte le nez, ne prend aucune note et finit par déclarer : *“De toute façon, ça ne sert à rien, vous ne m'écouteriez même pas.”*

La leçon porte

Les élèves observent. Et même s'ils rient beaucoup à la prestation de l'acteur, la leçon porte. Au “debriefing”, non seulement ils pointent les insuffisances de Gaston, mais font des propositions. La CPE Corinne Boucher



Les collégiens de Philippe-de-Commynes en formation, avec la Maison de quartier de Goise.

Bruno Denbord

profite de cette prise de conscience pour bien préciser ce qui attend les jeunes candidats : *“En conseil de classe, vous allez devoir écouter plusieurs messages en même temps. Les adultes n'hésitent pas à se couper la parole et à parler ensemble ! Vous devrez tout noter pour en rendre compte à votre classe.”*

C'est au tour de Mathilde et Mélodie de jouer les conseillers. La fausse prof de math (Corinne Boucher) se plaint que la classe est difficile, bruyante, que peu travaillent. Mathilde propose : *“On pourrait peut-être mettre des heures de soutien ?”* Fin du module, Laurent Sire demande ce qui a changé entre la prestation de “Gaston” et celle de Mathilde et Mélodie. *“Elles ont suivi, pris des notes et fait des propositions”* observe Clémentine. *“Elles ont parlé chacune leur tour et ça été plus constructif”*

Les lycéens aussi

L'efficacité des formations proposées par la Maison de quartier de Goise a fini par intéresser le monde enseignant au-delà des portes du Collège Philippe de Commynes. Ainsi, les 18 et 19 novembre derniers, c'est un groupe de lycéens de Paul-Guérin qui est parti pendant deux jours au centre du Loup-Garou à Lezay, en compagnie de l'équipe de la Maison de quartier de Goise pour devenir à leur tour d'irréprochables délégués de classes de seconde.

ajoute le timide Charles-Elie. Au bout de quatre saynètes, les collégiens ont une idée précise des écueils à éviter : les conseils de classes seront forcément plus constructifs. ■

Jacques Brinaire

NOTEZ-LE

Drôles de petites bêtes

Sachez qu'il est obligatoire de déclarer en mairie la présence éventuelle de termites dans votre charpente. L'emménagement de ces hôtes indésirables doit en effet obligatoirement être signalé au Service communal

d'hygiène et de santé afin de pouvoir circonscrire le fléau et mieux l'éradiquer. La démarche est simple : vous devez vous rendre à l'Hôtel administratif communal ou remplir directement sur le site Internet de la

Ville www.vivre-a-niort.com le formulaire approprié. ■

• Rens. Service communal d'hygiène et de santé, tél. 05 49 78 79 93.